

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MARCHE RELATIF A L'EXPLOITATION ET AU SUPPORT DU PROGICIEL ERP21

DÉCISION N° DM-24-414 EN DATE DU 18 DECEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** que le marché n°2021005 relatif à l'utilisation, l'assistance et maintenance du progiciel ERP21 se termine au 31 décembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de poursuivre l'exploitation et la maintenance du progiciel ERP21 ;

## DÉCIDE

**DE SIGNER** avec la société Concept Développement sis quartier Capiens – 419 chemin Pierresca, à Roquevaire (13360), représentée par Monsieur Yves Cointe, en qualité de Gérant, un marché relatif à l'exploitation et au support du progiciel ERP21.

La validité du marché est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce marché est reconductible de façon tacite 3 fois par période successive de 12 mois, sans que sa durée globale ne puisse excéder 4 ans

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est 750,00 € HT
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 5 000,00 € HT

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques,

Signé

**Eric BENSOUSSAN** 

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20241218-Imc1H12749H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/12/2024

Date de Publication: 18/12/2024